



NOVEMBRE 2025



Dates importantes:

- 2 novembre: On recule l'heure
- 14 novembre: Journée pédagogique
- 28 novembre: Journée pédagogique

Ce mois-ci...

- » Mot de la présidente
- » Geneviève en parle...
- » Établissement sans délégué
- » Plan de classification
- » Formulaire ITCA
- » Délégués
- » Tout cela n'est pas dans ta tête
- » SPSTL en action...
- » Pense à ça

Mot de la présidente

Chers membres du personnel de soutien,

Cela fait maintenant un peu plus d'un an que j'ai l'honneur de vous représenter comme présidente syndicale, je tiens à vous adresser un mot rempli de gratitude, de fierté et de solidarité. Cette première année a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de belles avancées rendues possibles grâce à votre engagement, votre résilience et votre esprit d'équipe.

Vous êtes au cœur du bon fonctionnement de nos écoles, et votre travail, bien que trop souvent dans l'ombre, est absolument essentiel.

Je reste à votre écoute, toujours disponible pour vous accompagner et vous soutenir.

Solidairement,

Carol-Anne Dupré

Geneviève en parle...

Est-ce que vous saviez que le 25 novembre est la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes?

Le 17 décembre 1999, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé par une résolution le 25 novembre Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Cette date commémore l'assassinat des sœurs Mirabal, trois militantes dominicaines brutalement assassinées en 1960 sur les ordres du chef de l'État, Rafael Trujillo. Cette journée vise à sensibiliser à la nécessité d'éradiquer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles.

Le Québec a choisi de souligner les douze journées qui se trouvent entre le 25 novembre et le 6 décembre. Plusieurs activités se déroulent chaque année entre ces deux dates.

Rappelons-nous que le 6 décembre 1989, à l'École Polytechnique de Montréal, 14 jeunes femmes ont été assassinées simplement parce qu'elles étaient des femmes.

Donc cette année, le 25 novembre, ayons une pensée pour toutes ces femmes qui ont été victimes ou qui sont encore victime de violence.



Pour plus d'information :



Geneviève Leclerc
Vice-Présidente

INFORMATION



Établissements sans personne déléguée

- École des Canotiers
- École de l'Éclusière
- École Harwood
- École des Légendes
- École de la Riveraine
- École St-Zotique
- École Ste-Madeleine
- École du Val-des-Près (Immaculée-Conception)
- École du Val-des-Près (Sacré-Coeur)
- École du Val-des-Près (Ste-Justine)
- École Virginie-Roy
- Atelier-école Les Cèdres
- École secondaire de la Cité-des-Jeunes
- École secondaire Lionel-Groulx
- École secondaire Soulange
- Centre de formation professionnelle Paul-Gérin-Lajoie
- Service des ressources financières
- Service de l'organisation scolaire et du transport
- Service aux entreprises
- Service des technologies de l'information
- Service du secrétariat général et des communications

Ça t'intéresse ? Tu as des questions ?
Tu peux communiquer avec nous !



Mes tâches

Je respecte mes tâches et mon horaire de travail.

Le plan de classification produit par le Comité patronal de négociation pour les centres de services scolaires francophones (CPNCF) définit les activités et les responsabilités spécifiques pour les emplois du personnel de soutien scolaire en définissant la nature et la complexité du travail ainsi que les qualification et les habiletés requises.

Pour voir le plan de classification:



Formulaire ITCA

Le formulaire ITCA s'applique à l'élève seulement. Vous devez remplir la déclaration d'événement santé et sécurité du CSSTL pour être couvert par la loi de la CNESST.

En le remplissant, la lésion professionnelle pourra être reconnue selon la loi de la CNESST et tous les frais encourus et la perte de salaire seront assumés par la CNESST et non par ton assurance salaire.

Il est important d'inscrire le nom de l'école ou du service où l'incident/l'accident a eu lieu.



DÉLÉGUÉS ET SUBSTITUTS



- **École Auclair:** Danièle Séguin
- **École Brind'Amour:** Julie Sabourin
- **École Cuillerrier:** Nancy Latour
- **École de Coteau-du-lac (St-Ignace/Pavillon Wilson):** Monique Bernard
- **École de l'Épervière:** Carine Therrier
- **École de l'Épervière:** Caroline Marcotte (substitut)
- **École des Étriers:** Geneviève Lebeau
- **École François-Perrot:** Benoit Mondor
- **École François-Perrot:** Ammielle Bouchard (substitut)
- **École à l'Hymne-au-Printemps:** Lise Dubé
- **École José-Maria:** Sabrina Bernard
- **École Léopold-Carrière:** Roselyne Leduc
- **École Léopold-Carrière:** Maxime Gallant (substitut)
- **École Notre-Dame-de-la-Garde:** Camellia Netterfield
- **École Notre-Dame-de-Lorette:** Francine T. Bouvrette
- **École à l'Orée-du-Bois:** Roxanne St-Cyr
- **École des Oriole:** Stéphanie Gosselin
- **École du Papillon-Bleu (Ste-Trinité):** Josée Champigny
- **École de Papillon-Bleu (Ste-Trinité):** Nadine Besner (substitut)
- **École la Perdriolle:** Lisette Pinault
- **École St-Michel:** Nathalie Ferraris-Benoit
- **École St-Thomas:** Natalie Perreault
- **École St-Thomas:** Johanne Laporte (substitut)
- **École de la Samare:** Élaine Deschênes
- **École Ste-Marthe:** Chantal Carignan
- **Centre des Belles-Rives:** Myriam Pelletiers
- **Centre des Belles-Rives:** Vanessa Dubé-Descoteaux (substitut)
- **École secondaire du Chêne-Bleu:** Véronique Fiset
- **École secondaire des Échos:** Michel Campeau
- **École secondaire des Navigateurs:** Caroline Lavoie
- **Services éducatifs aux jeunes:** Caroline Roy
- **Service des ressources humaines:** Andréane Martinez
- **Service des RMBC:** Éric Lapointe

TOUT CELA N'EST PAS DANS TA TÊTE

La charge de travail est complexe à définir, puisqu'elle renvoie à des concepts qui diffèrent selon l'analyse. La travailleuse ou le travailleur qui se trouve aux prises avec une augmentation de sa charge et une sollicitation plus élevée de ses capacités physiques, intellectuelles et psychologiques, risque gros.



Pour bien des gens, le travail représente un moyen de se réaliser et de s'épanouir dans la société. L'autonomie est un élément essentiel pour y parvenir. Elle renvoie à des notions de contrôle et d'accomplissement de soi.



La reconnaissance au travail est fondamentale : elle permet au personnel de se sentir utile et apprécié. Il s'agit d'un puissant levier de mobilisation et de rétention des employées et employés, ainsi que d'une source de bien-être au travail.



L'équité est une valeur importante pour de nombreuses personnes, particulièrement dans les milieux public et parapublic. La justice organisationnelle, c'est la perception d'être traité équitablement dans son milieu de travail.

TOUT CELA N'EST PAS DANS TA TÊTE



Manque de soutien

Le soutien social influence positivement le climat et la qualité de vie au travail. Il exerce un effet protecteur et sécurisant qui permet d'atténuer les effets nuisibles du stress. De plus, il favorise la conciliation entre vie personnelle et professionnelle, et crée un sentiment d'appartenance et de solidarité.

Selon l'Organisation internationale du travail, on peut parler de violence quand une personne est « attaquée, menacée, lésée ou blessée » dans le cadre de son travail. Quant au harcèlement psychologique, la Loi sur les normes du travail parle de comportements, de paroles, d'actes ou de gestes répétés qui portent atteinte à la dignité, ou à l'intégrité psychologique ou physique de la salariée ou du salarié et créent un milieu de travail néfaste.



Harcèlement psychologique



Insécurité d'emploi

L'insécurité d'emploi, c'est une situation de travail fragile, instable et incertaine. Elle prive les travailleuses et travailleurs de la sécurité professionnelle, économique et sociale à laquelle ils ont droit. Elle se traduit par la précarité et la pénibilité des conditions de travail.

Pour plus d'information :



<http://>

SPSTL En action...



Pour nous contacter:



450 424-4626



spstl@videotron.ca

Pour plus d'information:







PENSE À ÇA



Novembre, c'est ce moment magique de l'année où tu te demandes si c'est encore l'automne, déjà l'hiver... ou juste une excuse pour rester en pyjama jusqu'à Noël.



Le soleil est peut-être parti en vacances, mais toi, t'es toujours là : lumineux. se à ta façon.



Si novembre te donne envie d'hiberner, sache que même les ours sont de ton avis. C'est pas de la paresse, c'est de la sagesse animale.



En novembre, chaque éclaircie est une victoire. Et chaque chocolat chaud, une récompense.



Novembre est un mois tranquille, où la nature se repose... et toi aussi, tu as le droit de ralentir un peu.



Tu n'as pas besoin d'être fort ou joyeux tout le temps. Être toi, simplement, c'est déjà très bien.